

|              |
|--------------|
| DEPARTEMENT  |
| LOIRE        |
| CANTON       |
| RIVE DE GIER |
| COMMUNE      |
| RIVE DE GIER |

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 24/09/2019  
Reçu en préfecture le 24/09/2019  
Affiché le   
ID : 042-214201865-20190919-DEL\_2019\_092-DE

Note de synthèse : 12/09/2019  
Extrait : 20/09/2019

Nombre de Conseillers en exercice : 31  
Présents : 24  
Votants : 30

Délibération :  
**N° DEL\_2019\_092**

OBJET :  
Demande de subvention au titre de la  
Dotation Politique de la Ville 2019 (DPV)  
pour le projet de création d'un pôle des  
arts.

**Séance du 19 septembre 2019**

**Etaient présents :**

M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gérard OCTROY, Mme Geneviève FAVERGEON,  
M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Martine HATTERER, M. Philippe JASSERAND,  
Mme Corinne DOTTO, M. Gérald GAUDIN, M. Serge ODIN, M. Didier DELDON,  
M. Sébastien DUMAINE, Mme Nasira DEBBAH, M. Louis FONTBONNE, M.  
André POCHART, Mme Virginie DELMARRE, Mme Virginie KERGOT, M. Louis  
BARLET, M. Nelson MANE, Mme Liliane PAULIN, Mme Anne-Marie  
GAUDENCIO, M. Vincent BONY, Mme Eliane MASSON, Mme Caroline  
BENOUMELAZ, M. Jean-Louis VALENTE

**Etait absent :**

Mme Colette MARCHAND COGNET

**Avai(en)t donné pouvoir :**

Mme Nadège TEYSSIER à Mme Martine HATTERER, Mme Catherine TISSIER  
à M. Philippe JASSERAND, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS CHEYTION à M.  
Gérard OCTROY, M. Jean POINT à M. Vincent BONY, M. Gilbert ABRAS à Mme  
Eliane MASSON, Mme Dany TRAMONTANA à M. Jean-Louis VALENTE

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Louis VALENTE

**Rappel et référence(s) :**

La Dotation de Politique de la Ville (DPV) bénéficie chaque année aux communes particulièrement défavorisées ou présentant des dysfonctionnements urbains. Cette dotation vise à compléter la logique de péréquation prévalant dans le cadre de la DPV par un soutien renforcé aux quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Il revient au Préfet de la Loire de sélectionner les projets présentés par les communes en leur attribuant une subvention, tout en répondant aux exigences suivantes :

- être situés dans les quartiers "politique de la ville",
- concerner les domaines suivants : éducation, culture, nouvelles technologies, emploi-économie, santé, sécurité et social.

**Contenu :**

Le projet de création d'un pôle des arts au sein de la ville de Rive de Gier implique des travaux de rénovation thermique, d'accessibilité, d'extension et de relocalisation, qui peuvent faire l'objet d'un dépôt de demande de subvention au titre de la DPV 2019.

En effet, le conservatoire rue Drivon va être relocalisé dans l'ancienne école de Victor Hugo. Le cinéma situé rue J. Guesde va pouvoir étendre son hall d'accueil et réaménager ses salles par des travaux d'accessibilité notamment. La salle Jean Dasté, Place G. Valluy va être modernisée et réorganisée notamment dans le cadre du réaménagement du jardin des plantes.

**Point financier :**

Ainsi, il est proposé au conseil municipal de présenter le dossier suivant :

- Relocalisation du conservatoire : 4 000 000,00 € TTC,
- Extension et réaménagement du cinéma : 900 000,00 € TTC,
- Modernisation de la salle Jean Dasté : 1 400 000,00 € TTC.

et de solliciter auprès de la Préfecture une subvention de 440 506,00 € pour l'année 2019.

**Proposition :**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire, ou son représentant légal, à signer les pièces inhérentes à la demande de subvention auprès de la Préfecture, au titre de la Dotation Politique de la Ville pour 2019.

**Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. Le Maire ou son représentant légal à signer les pièces inhérentes à la demande de subvention auprès de la préfecture, au titre de la Dotation Politique de la Ville pour 2019.**

Ont signé au registre tous les membres présents,  
pour copie conforme,  
Le Maire,  
Conseiller Départemental,  
Jean-Claude CHARVIN